

CONIMBRIGA



INSTITUTO DE ARQUEOLOGIA



VOLUME LV • 2016

FACULDADE DE LETRAS
UNIVERSIDADE DE COIMBRA

PATRICK LE ROUX
Université de Paris 13
Professeur émérite
leroux.patrick@club-internet.fr

QUAESTIONES EPIGRAPHICAE
“Conimbriga” LV (2016) p. 289-303
https://doi.org/10.14195/1647-8657_55_15

RÉSUMÉ: L'article centré sur la discipline épigraphique apporte un éclairage inédit sur la formule *s.t.t.l.* et s'interroge sur la place que devraient tenir les falsifications dans les réflexions des épigraphistes.

MOTS CLÉS: datation épitaphe falsification manuscrit sciences.

SUMMARY: Mainly dedicated to epigraphy, the article sheds a new light on the *s.t.t.l.* formula and focuses on what advantages epigraphers should take from reflections on forgeries and fakes.

KEYWORDS: dating epitaph falsification manuscript sciences.

Página deixada propositadamente em branco

QUAESTIONES EPIGRAPHICAE

J. d'Encarnação nous a enseigné par son oeuvre inlassable et continue de recherche épigraphique que la fréquentation quotidienne des documents, surtout quand il s'agit d'inscriptions latines funéraires ou votives, était une condition indispensable pour bien comprendre tout ce que recèlent ces documents dits humbles ou ordinaires et qui ne le sont jamais vraiment. Chaque inscription est unique même si elle se rattache à des séries ou à des formulaires familiers. Souvent la chronologie en est lâche et ne peut être établie qu'approximativement et en décennies, voire en siècles. De même, l'onomastique des personnes mentionnées retient avant tout l'attention et s'enrichit par la découverte de noms mal connus ou inédits dont on essaie de pénétrer les arcanes linguistiques et culturelles sans jamais être sûr d'avoir visé juste¹. En outre, un nombre non négligeable de documents s'éloigne des canevas habituels et pose inévitablement des problèmes de fausseté qu'il s'agisse de trucage ou de contrefaçon.

¹ Les noms des personnes sont devenus un objet d'étude à part entière au cours du demi-siècle et J. d'Encarnação a joué un rôle important en ce domaine pour les études hispaniques et particulièrement lusitaniennes, ne serait-ce qu'à la faveur des publications régulières des fascicules du *Ficheiro*. Il a participé à l'élaboration d'une recherche qui en est un aboutissement : M. NAVARRO CABALLERO et J. L. RAMÍREZ SÁDABA (Coord.), *Atlas antroponímico de la Lusitania Romana*, Mérida, Fundación de Estudios Romanos, Bordeaux, Ausonius, 2003. L'un des clivages en la matière a longtemps été celui de la couleur ethnique et culturelle des noms dans le contexte de la «romanisation». Plus importante encore est la question des noms uniques distingués des *cognomina*. Il serait trop long dans ce cadre de reprendre ces thèmes, d'autant que le recours à la «romanisation» elle-même demande aujourd'hui au moins des guillemets et des qualificatifs appropriés.

1. La formule *S. T. T. L.*

Lorsque J. d'Encarnação commençait ses recherches, la question de la formule *s.t.t.l.* accompagnée ou non de *h.s.e.* était au centre de réflexions méthodologiques liées à l'intérêt croissant porté aux inscriptions funéraires provinciales. La question principale concernait le critère chronologique en fonction de son apparition épigraphique et de son association ou non avec *h.s.e.* Paradoxalement, le contenu religieux ou autre de la formule ne suscitait aucun écho, pas plus que dans les manuels d'épigraphie.

Pourtant, un commentaire de Pline l'Ancien à propos de la terre aurait dû attirer l'attention des épigraphistes depuis longtemps : *«Vient ensuite la terre. Seule, entre toutes les choses de la nature, elle a mérité par ses bienfaits éminents qu'on lui donnât le nom sacré de mère. Elle appartient aux hommes comme le ciel à Dieu ; naissants, elle nous reçoit ; nés, elle nous nourrit ; une fois venus à la lumière du jour, elle nous sert de support ; enfin elle nous embrasse dans son sein lorsque nous sommes rejetés par le reste de la nature, nous couvrant alors surtout comme une mère ; aucun de ses bienfaits ne la rend plus sacrée que celui qui nous rend nous-mêmes sacrés ; portant nos tombeaux et nos inscriptions, faisant durer notre nom, et étendant notre souvenir au-delà du court intervalle de cette vie. Divinité suprême, nous la souhaitons, dans notre colère, pesante à ceux qui ne sont plus, comme si nous ignorions que seule elle ne s'irrite jamais contre l'homme².»*

Le propos de l'érudit, rarement commenté à ma connaissance, paraît de prime abord quelque peu déroutant, il est vrai pour l'épigraphiste. Il prend à rebours la formule funéraire banale en substituant *gravis* à *levis* et en insistant sur l'*ira* source d'imprécations qui peut accompagner une mise en terre, aussitôt dénoncées toutefois comme contraires à la bienveillance naturelle de la terre. Le texte invite donc à

² PLINE l'A., *NH*, 63, 154 (trad. d'apr. H. Zehnacker) : *Sequitur terra, cui uni rerum naturae partium eximia propter merita cognomen indimus maternae venerationis. Sic hominum illa, ut caelum dei, quae nos nascentes excipit, natos alit semelque editos et sustinet semper, novissime complexa gremio iam a reliqua natura abdicato, tum maxime ut mater operiens; nullo magis sacra merito quam quo nos quoque sacros facit. Etiam monumenta ac titulos gerens nomenque prorogans nostrum et memoriam extendens contra brevitatem aevi ; cuius numen ultimum iam nullis precamur irati grave, tamquam nesciamus hanc esse solam quae numquam irascatur homini.*

s'interroger à divers niveaux sur le sens même du souhait contenu dans la formule *s.t.t.l.*

Ce ne sont pas les Romains qui l'ont inventée. Dans l'*Alceste* d'Euripide, elle est présente pour célébrer l'épouse qui a accepté d'aller chercher Admète aux enfers : «*tu n'as pas craint de donner ta vie, pour racheter ton époux des enfers : que la terre te soit légère!*»³. La poésie romaine comporte des formulations semblables ou voisines. En suivant la chronologie, on citera Properce évoquant les derniers honneurs qu'aurait pu lui rendre Cynthia dont il est séparé : «*elle eût demandé aux dieux que la terre ne fût pour moi d'aucun poids*»⁴. Ovide, rendant hommage à Tibulle, n'est pas en reste : «*Puissent tes os [ceux de Tibulle] reposer tranquilles dans l'urne qui les renferme! Puisse la terre n'être point pesante à ta cendre!*»⁵. Dans les *Troyennes* de Sénèque, Andromaque consent : «*à ne pas obtenir un tombeau dans <s>a patrie, à ne pas désirer que la terre presse plus légèrement le corps d'Hector s'il n'est pas vrai que mon fils [Astyanax] est privé de la lumière, qu'il erre parmi les morts et qu'il a déjà reçu les honneurs du tombeau*»⁶. Auteur du I^{er} siècle ap. J.-C., Perse écrit dans sa *Satire* I, 37 : «*Heureuse [l'objet de son désir] ? La pierre ne pèse-t-elle pas désormais plus légère à tes os?*»⁷. Martial enfin apporte un éclairage particulier à ce formulaire à diverses reprises. Tout d'abord dans le poème en hommage à *Erotion*, décédée prématurément à l'âge de six ans moins six jours : «*Qu'un rude gazon ne couvre pas ses tendres os, et toi, terre, ne lui sois pas pesante; elle a si peu pesé sur toi.*»⁸. Quand un adolescent, *Eutyclus*, est emporté par la vague près de Baïes, le poète de *Bilbilis* trouve les

³ EURIPIDE, *Alceste*, vers 463-464.

⁴ PROPERCE, *Élégies*, I, 17, 24 : *ut mihi non ullo pondere terra foret*. On peut noter que *s.t.t.l.* s'intègre aisément à la métrique poétique surtout latine : voir déjà S. Mariner Bigorra, *Inscriptiones hispanas en verso*, CSIC, Barcelone-Madrid, 1952, p. 191-193.

⁵ OVIDE, *Amours*, III, élégie IX, vers 67-68 : *ossa quieta, precor, tuta requiescite in urna, et sit humus cineri non onerosa tuo!*

⁶ SÉNÈQUE, *Troades*, Acte III, scène I : *ac meo condant solo / Et patria tellus Hectorem leviter premat / Vt luce caret, ut inter extinctos iacet / datusque tumulo debita exanimis tulit.*

⁷ PERSE, *Satura*, I, 37 : *Felix ? non leviter cippus nunc imprimi ossa ?*

⁸ MARTIAL, *Epigr.*, V, 34, 9-10 : *Mollia non rigidus caespes tegat ossa nec illi, / terra gravis fueris : non fuit illa tibi*. Il s'agit d'un distique élégiaque adapté à un éloge funèbre.

mêmes accents qu'il décline par une variante : «*fasse le ciel que la terre et l'eau te soient également douces*»⁹. La dernière occurrence est marquée par une ironie grinçante : «*Que la terre te soit légère et que le sable qui te couvre soit mou – afin qu'il ne soit pas impossible aux chiens de déterrer tes os.*»¹⁰.

Certaines formulations permettent de comprendre pourquoi Pline s'exprime comme il le fait. Le *sit tibi terra levis* est devenu une norme mais en présence de défunts jugés détestables certains prennent la terre à témoin pour qu'elle contribue au châtement du mort en pesant de tout son poids, lui interdisant une vie dans la tombe paisible et sans souci. Pline récuse une attitude qui veut ignorer que la terre est une divinité différente qui ne tire jamais vengeance. Le *sit tibi terra levis* signifie donc que le défunt a mérité durant sa vie une vie au tombeau digne et à la mesure de sa bonté, du respect de sa parole et de son sens de l'humain et de l'amitié. Les textes de Martial en sont un indice très clair : la mort d'une jeune enfant qui n'a pas eu le temps de nuire à qui que ce soit, et encore moins à la terre, ne saurait endurer une terre pesante ; en revanche, *Philaenis*, n'appelle pas même un moindre châtement que serait une terre pesante : la légèreté de la terre contribue ici à faire en sorte que ses restes ne reposent pas en paix. Le poids de la terre et son contraire, la légèreté, parlent de la mémoire et de l'oubli. La formule indique donc la volonté de maintenir le souvenir du défunt dans le cœur de ceux qui l'ont aimé et apprécié.

La terre est donc une divinité. La *Terra Mater* était en effet vénérée comme déesse, ce que confirment les inscriptions romaines¹¹. Le culte de la terre est lié dès l'origine à la mort et, contrairement aux autres divinités, la Terre Mère ne connaît pas la vengeance selon

⁹ MARTIAL, *Epigr.*, VI, 68, 12 : *Sit, precor, et tellus mitis et unda tibi.*

¹⁰ MARTIAL, *Epigr.*, IX, 29, 11-12 : *Sit tibi terra levis mollique tegaris harena / Ne tua non possint eruere ossa canes.* Martial s'en prend à *Philaenis* dont la langue était aussi active que néfaste. *Sit tibi terra levis* est utilisé à la façon des épitaphes mais par antiphrase.

¹¹ Voir l'article «*Tellus*» (J. A. HILD) dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Ch. Daremberg & Ed. Saglio, V, s. d., p. 73-83. La terre comme divinité est déjà présente chez Homère (cf. PLUTARQUE, *Symposium*, V, 10, 3). G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*, Payot, Paris, 2^e édition, 1974, ne mentionne que *Tellus* et jamais *Terra*. Dans les documents romains *Tellus Mater* est rare et les inscriptions impériales proposent plutôt *Terra Mater* : voir par exemple *ILS*, 3950-3960 et p. 553.

Pline, en tout cas dans son rôle de protectrice du mort. Il faut peut-être voir là l'indice d'une évolution de la sensibilité religieuse car à l'origine la terre était invoquée en particulier pour le châtement de ceux qui ne respectent pas les lois de la nature ni leur serment¹². La Terre Mère est cependant aussi celle qui favorise les récoltes et la nourriture des humains et sa bienveillance ne fait pas de doute. Le lien avec le culte des Mânes, les esprits apaisés des morts, est en outre bien attesté à Rome¹³. *Tellus* et *Terra* peuvent être synonymes ou interchangeable dans les dédicaces religieuses¹⁴. Cependant *Tellus* paraît se référer davantage à la terre géologique alors que *terra* implique le sol sur lequel on marche et que l'on travaille pour produire de la nourriture et des richesses¹⁵. Elle est vraiment la Mère. Le texte de Pline évoque donc la colère mais non la malédiction. Il faut se garder de comprendre qu'il ferait allusion à la magie et aux *defixiones*. Les documents relatifs au sort que l'on voudrait jeter sur tel ou tel voleur, parjure ou adultère, à titre personnel ou collectivement, sont liés au monde souterrain et pouvaient être introduits, le plus souvent sous la forme de lamelles de plomb roulées ou pliées, dans une tombe pour obtenir vengeance et réparation. Ils ne se limitaient pas au monde funéraire et les eaux y jouent un rôle plus important que la terre¹⁶. Qu'il s'agisse d'imprécations, de supplications ou de défixions, ni *Tellus* ni *Terra* ne sont appelées au secours. Ce sont des démons ou d'autres divinités que l'on invoque.

Un dernier registre nous ramène au point de départ. La formule *s.t.t.l.* est un élément de ce que l'on nomme depuis R. Mac Mullen l'«*epigraphic habit*» bien que les manuels d'épigraphie se contentent à son sujet de quelques mots sans rapport précis avec cette habitude¹⁷.

¹² *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines...*, art. cit. n. 2, p. 76.

¹³ *Ibid.*, p. 79.

¹⁴ Par exemple en Afrique : *CIL*, VIII, 17726 (Cuicul); *CIL*, VIII, 5305 (Calama) ; faut-il parler pour ces provinces en ce cas d'«*epigraphic habit*»? Terra mater à Rome : *CIL*, VI, 84 et 3731 parmi d'autres.

¹⁵ *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines...*, art. cit. n. 2, p. 73-83 (J. A. Hild).

¹⁶ Certains sanctuaires de divinités associées aux morts, par exemple Isis, produisaient également ces *tabellae* (voir par exemple *Belo V*, p. 21, n° 1= *AE*, 1988, 727).

¹⁷ R. MAC MULLEN, «The Epigraphic Habit in the Roman Empire», *AJPh*, 103, p. 233-246 à compléter par F. BELTRÁN LLORIS, «The "Epigraphic Habit" in the Roman

Il y a un demi-siècle, il était ordinaire de faire comme si *h.s.e.s.t.t.l.* formaient un tout. Il fallait donc s'étonner lorsque ce n'était pas le cas. Une fréquentation plus longue et plus attentive des inscriptions funéraires montre sans difficulté qu'il n'en est rien. *H.s.e.* et *s.t.t.l.* peuvent figurer séparément dans une même épitaphe, en particulier quand *h.s.e.* est placé immédiatement après la nomenclature et l'âge du dédicataire. Le recours seul à l'une ou l'autre formule n'est pas rare non plus. Il semble donc que les pratiques observées soient régionales et que la Bétique, de manière générale et sans relation à un statut civique précis, et la Lusitanie méridionale entre autres aient privilégié l'association des deux formules plus que les populations d'Italie ou d'autres provinces latinophones où la *iunctura* se retrouve cependant mais rarement¹⁸. Il faut sans doute conclure, dans les provinces Ibériques de Rome, que les colonies romaines montrent une propension plus grande à l'utilisation du formulaire complet. Ce constat va de pair avec l'usage de *s.v.t.l.* caractéristique de l'*Hispania* méridionale¹⁹. Il est donc logique de poser aujourd'hui la question du formulaire moins en termes de chronologie, indémontrable et trop large, qu'en termes de pratiques municipales au sens générique et de pratiques épigraphiques qui exprimaient des

World», dans *The Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, C. BRUUN et J. EDMONDSON éd., Oxford University Press, 2015, p. 131-148.

¹⁸ On peut noter que l'épitaphe de Trimalcion (*Satiricon*, 71) ne comporte pas la mention de la terre légère et que Martial, quand il y recourt, est sans doute influencé par les usages de sa cité provinciale. Un sondage en Gaule Aquitaine (Bordeaux, Saintes, Périgueux), en Gaule Narbonnaise (Aix, Nîmes), montre que le formulaire est très peu diffusé voire absent dans les cités nommées (à Bordeaux l'emploi de *defunctus* est plus répandu qu'ailleurs). Parallèlement, *sub ascia* caractéristique de Lyon n'est guère présent dans les épitaphes des provinces ibériques (voir les *indices* du *CIL*, II, où *sub ascia* ne figure pas). *ILER*, 2642-3280 regroupe en revanche le couple *hse sttitl* sous 568 numéros d'inscriptions successifs mais la liste n'est pas exhaustive et d'autres documents, nombreux, sont décelables dans le recueil ailleurs. Il convient donc en matière d'épigraphie latine funéraire de privilégier l'idée de pratiques locales et régionales elles-mêmes évolutives avec le temps. Quoi qu'il en ait été, *hse* du fait de sa gravure indique un enterrement effectif mais son absence pose à chaque fois (si un contrôle archéologique est impossible) la question d'une tombe ou d'un monument seulement pour la mémoire, un cénotaphe, sachant que bien d'autres indications sont utilisées dans les épitaphes et ne laissent pas de doute sur un enterrement (ainsi *vivus fecit*).

¹⁹ Voir pour quelques exemples *CIL*, II, *indices*, p. 1178. Aussi, à Mérida: *AE*, 1994, 838-862.

croyances sur la vie et la mort présentes dans les cultes funéraires des populations concernées.

2. *De falsis inscriptionibus*

Dans un article d'il y a vingt-cinq ans, issu d'une leçon d'Agrégation, J. d'Encarnação a abordé de manière directe la question des documents épigraphiques qu'il appelle «inventés», ce qui est une manière, sans doute parmi les mieux formulées, de définir ce que le *Corpus Inscriptionum Latinarum* rangeait parmi les «*inscripciones falsae vel alienae*»²⁰. Ce travail n'a pas empêché une tentative de réhabilitation d'un des textes jugés suspects par le *CIL* et par J. d'Encarnação, à savoir l'hommage à C. Antonius Flavinus, sévir iunior, gravé à Évora, il est vrai dans un bloc de marbre en forme d'autel ou de piédestal²¹. Un document existant, gravé dans du marbre, paraît à beaucoup impossible à fabriquer et son existence même est jugée comme une preuve d'authenticité, ce qui arrive avec d'autres inscriptions notamment sur bronze pourtant plus faciles à falsifier. Toutefois, l'érudition dite scientifique a imposé peu à peu l'idée que l'on peut tenir pour fausse une inscription suspecte attribuable à un faussaire reconnu ou bien identifié, ici A. Resende.

Mais qu'est-ce qu'une inscription fausse et peut-on la définir? Le jeu incessant des condamnations et des réhabilitations montre que la manière dont est rapporté le document quand il a disparu ou quand il n'est plus disponible peut contribuer à tromper. Conservé, il peut arriver que l'évaluation de la lacune, quand la pierre ou le support est tron-

²⁰ J. d'ENCARNAÇÃO, «Da invenção de inscrições romanas pelo humanista André de Resende», dans *Biblos*, 67, 1991, p. 193-221. Certaines sont cependant «réinventées» sur la base de données existantes.

²¹ Farland H. STANLEY Jr, «*CIL* II, 115: Observations on the only Sevir Iunior in Roman Spain», *ZPE*, 102, 1994, p. 226-236. J. d'ENCARNAÇÃO, «Les armes, l'histoire et le pouvoir» dans *Visions de l'Occident romain. Hommages à Yann Le Bohec*, textes réunis par Bernadette Cabouret, Agnès Gros-Lambert, Catherine Wolff, CEROR 40, 1, Lyon, 2012, p. 450-451 a réaffirmé à juste titre sa conviction qu'il s'agit d'une fabrication par Resende que ses connaissances propres et ses sources autorisaient à inventer. Il semble, ce qui est étonnant, que A. Resende ait fait sculpter lui-même le support en marbre sans utiliser un support existant.

qué à droite, crée une restitution erronée et suspecte soit trop brève soit trop longue dans le cas d'un texte non répétitif ou peu représenté dans les séries²². S'agissant d'une copie manuscrite ancienne, la question est plus difficile, car le fait de copier est une source permanente d'erreur en fonction de la personne même du copiste et de ses connaissances en épigraphie et en archéologie. Il n'est pas possible pour autant d'ignorer que toute tentative de reconstitution d'une inscription incomplète et très fragmentaire sur la base de modèles entraîne presque toujours la création de fait d'inscriptions, au moins partiellement inventées, qui ne peuvent donc pas contribuer efficacement à l'enrichissement de l'épigraphie²³. Comme le montre l'exemple du Marquis de Monsalud, pourtant renommé et académicien, il existe des cas d'inscriptions qui reproduisent des textes conservés ailleurs mais qui ne peuvent pas être repérés facilement²⁴. Il y a donc des falsifications accidentelles et des falsifications involontaires²⁵.

²² Un exemple remarquable est celui de la VII^e légion Augusta dans la carrière (*FE*, 275) de Bocchus à *Olisipo* (Lisbonne) considérée à tort comme une erreur, puisque l'on sait désormais qu'il s'agit bien de la VIII^e. Aujourd'hui, il est rare que les spécialistes ne prennent pas en compte cette donnée facilement repérable ne serait-ce que par un calcul des dimensions envisageables et du nombre des lettres par ligne.

²³ Une règle essentielle et souvent oubliée est qu'un document au formulaire bien connu lui-même (parmi d'autres, hommages sénatoriaux ou équestres, inscriptions militaires, diplômes militaires) réserve toujours des surprises: l'histoire comme recherche documentaire et son intelligibilité résident dans les détails non dans des lois générales.

²⁴ J. MALLON y T. MARÍN, *Las inscripciones publicadas por el marqués de Monsalud (1897-1908). Estudio crítico* (Scripturae Monumenta et Studia II. Consejo superior de Investigaciones científicas, Instituto «Antonio de Nebrija» de filología), Madrid, 1951; G. Fabre, «À propos de trois faux du musée d'Igualda», *Faventia*, 2/1, 1980, p. 139-152.

²⁵ Le tarif sacrificiel de Marecos, Penafiel (voir *AE*, 1994, 935) mal lu au départ (voir P. Le ROUX et A. TRANOY, « Contribution à l'étude des régions rurales du N.O. hispanique au Haut-Empire : deux inscriptions de Penafiel », dans *Actas do III Congresso Nacional de Arqueologia Porto – 5 a 8 de Novembro de 1973*, Porto, Ministério da Educação Nacional, 1974, p. 249-258), en raison des particularités nombreuses de l'inscription, avait créé un document publié dont le texte n'existait pas et atteste que, hors d'Italie, ces cas de figures et d'autres sont également nombreux pour des textes qui ne semblent pas relever de la grande histoire.

Un exemple parmi d'autres est illustré par un fragment de Rome déjà connu (*CIL*, VI, 1574) découvert près de la porte Pia sur le côté sud de la voie Nomentane²⁶:

[P ? Cornelio P. ? f. ... Ta]cito Ca[---, cos, / XVviro sacris faciundis, X]viro stiltib[us iudicandis, trib. / mil. leg. quaesto]ri Aug., tribun[o plebis, praetori], / -----

L'identification à Tacite est proposée en raison et de l'importance du monument, sans doute un mausolée à cause des dimensions de la plaque et de la taille des lettres, et de l'absence de surnoms en *-citus* autres chez les sénateurs romains de la période connus par Tacite, Pline le Jeune et d'autres sources jugées relativement abondantes²⁷. Il y aurait un deuxième gentilice (*Ca[ecilius]* ou *Ca[lpurnius]* mais d'autres solutions existent) suivi d'un deuxième surnom que Tacite lui-même ni Pline le Jeune n'ont jamais mentionnés, ce qui signifierait que Tacite était un adopté et non pas un fils de chevalier procureur de la Belgique appelé comme lui Cornelius Tacitus et mentionné par Pline l'Ancien²⁸. Ces hypothèses, qui ne sont que des hypothèses, créent des doutes autant que des certitudes et n'apportent donc pas de nouveautés sur l'historien des *Annales* que l'on soit tenu de suivre. En outre, les restitutions jouent tantôt sur l'absence d'abréviations tantôt sur leur existence: on ne voit pas pourquoi le tribunat de légion serait l'objet d'abréviations mais non celui de la plèbe. Certes, il ne s'agit pas de falsification ni de volonté de tromper mais on comprend aussi que la question des falsifications parle également et peut-être surtout de la discipline épigraphique²⁹.

²⁶ *AE*, 1995, 92 d'après la relecture de G. ALFÖLDY, «Bricht der Schweigsame sein Schweigen? Eine Grabinschrift in Rom», *MDAIRom*, 102, 1995, p. 251-268. Fragment de plaque de marbre: 61 x 84 x 6,5 cm. Lettres: 9,5 à 13 cm.

²⁷ L'argument peut être retourné: sans l'exemple de Tacite lui-même le surnom ne serait pas tenu pour «sénatorial». D'autres noms en *-citus* sont évidemment possibles et ne sauraient être exclus (voir SOLIN-SALOMIES, *Repertorium*, p. 472).

²⁸ Pour le chevalier: *NH*, VII, 76. Le modèle nominal retenu semble avoir été influencé par *CIL*, II², 14, 124 d'*Edeta en Hispania Citerior*: M. Cornelius M. f. Gal. Nigrinus Curvatus Maternus. L'argument de l'adoption se heurte à des débats propres à la prosopographie sénatoriale qui ne permet pas toujours de trancher entre adoption et famille maternelle associée: les arguments épigraphiques convaincants en l'occurrence vont rarement du côté de la sophistication.

²⁹ Il serait à mon avis naïf de faire croire que seule la période d'enfance de l'épi-

On sera donc étonné, voire préoccupé, de constater que les manuels épigraphiques d'actualité ignorent les falsifications ou tendent à les reléguer dans le passé³⁰. J'ai pourtant pu montrer sans être contredit qu'une inscription du secteur des mines d'or de la Valduerna avait donné lieu à une contrefaçon naïve et d'autres données actuelles relatives à la péninsule Ibérique ou aux diplômes militaires vont aussi dans ce sens³¹. On le sait bien, le phénomène est constant dans le domaine de la numismatique et les causes à l'origine des «faux» de toute sorte se sont multipliées et combinées avec le temps. Il est vrai que dès l'Antiquité des pratiques de falsification ont existé, ce que traduisait le verbe *corrumpere* signifiant changer en supprimant ou en remplaçant des éléments d'un texte ou en ajoutant des interpolations³². À titre d'exemple pour l'Antiquité, il suffit de citer l'inscription conservée à *Iliturgi* de Bétique en l'honneur de Ti. Sempronius Gracchus le père au II^e siècle après J.-C.³³. Elle montre que les revendications illustres et à l'honneur d'une communauté en sont le moteur et continuent à l'être. Les faux attirent l'attention sur la gloire passée d'un lieu et d'une population, remède contre un oubli présent jugé injuste. Aujourd'hui plus qu'hier

graphie a connu les tentations des falsifications aisées à faire passer. Le *CIL* montre que les faux ont continué et il faut conclure à des falsifications à toutes les époques : voir récemment les soixante-dix *codices* de plomb chrétiens en araméen trouvés prétendument dans une grotte de Jordanie qui ne sont qu'une supercherie.

³⁰ Les plus récents ne leur consacrent pas un chapitre ou un paragraphe, à la différence du manuel de René CAGNAT : J.-M. LASSÈRE, *Manuel d'Épigraphie romaine*, 2 volumes, Picard, Paris, 2005 ; J. ANDREU PINTADO coord., *Fundamentos de Epigrafía latina*, Liceus, Servicios de Gestión y Comunicación, 2009. C. BRUUN et J. EDMONDSON éd., *The Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, Oxford University Press, New York, 2015 propose une réflexion sur «Forgeries and fakes», p. 42-65 mais limitée volontairement à l'Italie et avec l'idée sous-jacente qu'il s'agirait de pratiques anciennes dont on pourrait penser que les progrès actuels de la discipline nous prémunissent aujourd'hui.

³¹ P. LE ROUX, «Autour de la notion d'inscription fausse», dans *Épigraphie hispanique. Problèmes de méthode et d'édition*, R. Étienne éd., Paris, 1984, p. 175-180.

³² Les interpolations sont souvent un piège tendu involontairement par les mauscrits de voyageurs qui ne différencient pas toujours ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont restitué de façon à le rendre visible et intelligible sans parler de reconstitutions erronées par la force des choses et de ce fait trompeuses.

³³ *CIL*, II², 7, 32 de Mengibar, Jaén, interprété comme une commémoration abusive à juste titre par R. WIEGELS, «*Iliturgi* und der "deductor" Ti. Sempronius Gracchus», *MDAIM*, 23, 1982, p. 152-221.

un paramètre nouveau a été introduit concernant la mise en circulation de faux (ici épigraphiques) : le développement des recherches et des études sur les inscriptions, achetées parfois à prix d'or par les musées, constituent pour certains une source possible de revenus, ce qui rejoint la tradition ancienne des collectionneurs prêts à acquérir n'importe quel objet supposé antique.

Ces remarques posent un certain nombre de questions aujourd'hui sur le sujet qui concerne l'épigraphie de la Lusitanie et des provinces latinophones. R. Cagnat dans son excellent manuel reflétant les acquis scientifiques du XIX^e siècle et l'ambition d'une science exacte de l'épigraphie proposait d'établir des règles, voire des lois concernant les documents faux. En premier lieu, il soulignait l'importance du critère de la «*fides*» envers la personne qui avait donné à connaître le document : un épigraphiste réputé excellent pourra être suivi jusque dans l'acceptation des incongruités ou raretés contenues dans le document. Un personnage de mauvaise foi ou connu comme malhonnête ou méritant le soupçon implique que l'on redouble de vigilance, car tout en suivant les règles il est susceptible d'introduire des inventions ou d'altérer le document dans un sens qui lui conviendrait. Il vaut mieux ignorer l'inscription et pour de nombreux épigraphistes aujourd'hui une copie transmise par un faussaire notoire doit être tenue pour un faux ! Si l'auteur de l'étude ou de la fiche est un ignorant ou n'est pas toujours irréprochable, il ne faut jamais tenir le document pour faux et ne tenir compte que des erreurs dues à l'incompétence. Enfin R. CAGNAT insitait sur la méfiance à observer envers les textes à caractère historique traitant de grands événements ou de personnages célèbres car ils apparaissent souvent pour servir une thèse. Quand la pierre est conservée ou existe matériellement, la qualité de l'écriture et sa conformité aux façons antiques est le critère le plus sûr³⁴.

R. CAGNAT dépendait d'une épigraphie pensée comme un texte au service des grands textes et leur faisant écho. L'épigraphie a bien changé depuis³⁵. Elle ne saurait être malgré des progrès non négligeables

³⁴ Quoi qu'il en soit, l'épigraphie imitée ou fausse ne se limite plus à l'épigraphie noble et les inscriptions funéraires et votives peuvent aussi donner lieu à des «travestissements» ou à des «inventions».

³⁵ Elle s'est en quelque sorte étoffée et n'ignore plus l'archéologie des localisations, du support étudié comme un monument, l'environnement culturel et les contextes sans oublier la langue, l'écriture et les mises en série systématiques.

une science dure ou exacte. C'est une des raisons pour lesquelles les inscriptions fausses ne peuvent pas donner lieu à une définition simple et acceptable par tous. Elles ne sont ni stables, ni permanentes, ni aisément reconnaissables. Il n'est même pas sûr d'ailleurs que l'on doive considérer comme un critère ou comme une distinction pertinente le fait qu'existent des faux sur un support durable et des faux manuscrits. Le projet de la falsification est assurément le même dans l'intention. La «stratégie» ou la méthode diffèrent pour des raisons qui peuvent paraître évidentes mais qui ne le sont pas. Bien sûr, l'existence «réelle» d'une inscription induit une confiance plus grande qu'une copie manuscrite, virtuelle par définition³⁶. Le problème du faux réside en partie sur ce qui n'est qu'un dogme: comme on l'a vu, un document existant ne peut être tenu pour faux tant que la démonstration incontestable de sa fabrication dolosive n'a pas été effectuée avec succès.

L'étude épigraphique a été transformée dans des proportions plus importantes encore que ne le suggèrent ces quelques pages. J. d'Encarnação lui-même a cultivé la notion de message pour mieux conférer sens et portée à un document épigraphique quel qu'il soit. La discipline est devenue un outil à partir duquel on peut écrire l'histoire et poser au passé des questions originales que n'autorisent pas d'autres démarches. Ce que j'ai pu mettre en évidence ici n'est rien d'autre que le fait que nous continuons à apprendre et à découvrir en partant des textes et des documents les plus connus en apparence. Ce ne sont pas les inscriptions inédites qui recèlent obligatoirement le plus de nouveautés. On peut même dire que c'est plus souvent l'inverse dans la mesure où un nouveau document devrait, en bonne doctrine, être ramené aux modèles et aux séries connues. Jamais à ma connaissance *s.t.t.l.* n'avait été confronté à Pline l'Ancien. La question des faux ne doit pas être vue comme quelque chose de négatif, comme une faiblesse dont on devrait se détourner. Il faut au contraire la regarder avec franchise, sans préjugés. La falsification appartient pleinement à nos réflexions sur la discipline documentaire dont elle exprime et reflète les acquis, les difficultés et les méthodologies aussi variées que modifiables.

³⁶ Malgré ce que pensent des épigraphistes, il n'y a pas de différence de nature entre des inscriptions transmises par des manuscrits et des inscriptions copiées et faxées ou scannées.

BIBLIOGRAPHIE

- ALFÖLDY, G., «Bricht der Schweigsame sein Schweigen? Eine Grabinschrift in Rom», *MDAIRom*, 102, 1995, p. 251-268.
- ANDREU PINTADO, J. coord., *Fundamentos de Epigrafía latina*, Liceus, Servicios de Gestión y Comunicación, 2009.
- BELTRÁN LLORIS, F., «The “Epigraphic Habit” in the Roman World», dans *The Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, C. Bruun et J. Edmondson éd., Oxford University Press, 2015.
- BRUUN C. et J. EDMONDSON éd., *The Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, Oxford University Press, 2015.
- ENCARNAÇÃO, J. d', «Da invenção de inscrições romanas pelo humanista André de Resende», dans *Biblos*, 67, 1991, p. 193-221.
- ENCARNAÇÃO, J. d', «Les armes, l'histoire et le pouvoir» dans *Visions de l'Occident romain. Hommages à Yann Le Bohec*, textes réunis par Bernadette Cabouret, Agnès Gros-Lambert, Catherine Wolff, CEROR 40, 1, Lyon, 2012, p. 449-453.
- Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Ch. Daremberg & Ed. Saglio, V, Hachette, Paris, s. d.
- DUMÉZIL, G., *La religion romaine archaïque*, Payot, Paris, 2^e édition, 1974.
- FABRE, G., «À propos de trois faux du musée d'Igualda», *Faventia*, 2/1, 1980, p. 139-152.
- LASSÈRE, J.-M., *Manuel d'Épigraphie romaine*, 2 volumes, Picard, Paris, 2005.
- LE ROUX, P. et A. Tranoy, «Contribution à l'étude des régions rurales du N.O. hispanique au Haut-Empire: deux inscriptions de Penafiel», dans *Actas do III Congresso Nacional de Arqueologia Porto – 5 a 8 de Novembro de 1973*, Porto, Ministério da Educação Nacional, 1974, p. 249-258.
- LE ROUX, P., «Autour de la notion d'inscription fausse», dans *Épigraphie hispanique. Problèmes de méthode et d'édition*, R. Étienne éd., Paris, 1984, p. 175-180.
- MAC MULLEN, R., «The Epigraphic Habit in the Roman Empire», *AJPh*, 103, p. 233-246.
- MALLON, J. y T. Marín, *Las inscripciones publicadas por el marqués de Monsalud (1897-1908). Estudio crítico (Scripturae Monumenta et Studia II. Consejo superior de Investigaciones científicas, Instituto «Antonio de Nebrija» de filología)*, Madrid, 1951.
- MARINER BIGORRA, S., *Inscripciones hispanas en verso*, CSIC, Barcelone-Madrid, 1952.
- NAVARRO CABALLERO, M. et J. L. Ramírez Sádaba (Coord.), *Atlas antroponímico de la Lusitania Romana*, Mérida, Fundación de Estudios Romanos, Bordeaux, Ausonius, 2003.
- STANLEY JR, Farland H., «CIL II, 115: Observations on the only Sevir Iunior in Roman Spain», *ZPE*, 102, 1994, p. 226-236.
- WIEGELS, R., «*Illiturgi* und der “deductor” Ti. Sempronius Gracchus», *MDAIM*, 23, 1982, p. 152-221.